Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260328-DCM28032026-DE

Convocation du 21 mars 2026
Affichée / Publiée le 21/03/2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	23
Absents :	**4**
Procurations :	4
Votants :	27

LE VINGT HUIT MARS DEUX MILLE VINGT SIX à douze heures, le conseil municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire.**

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints.** Annick VIVIEN, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Valérie HAMONIC, Caroline COPPENS, Régis BOUGIS, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Geoffroy CLAIN, Mathias JOLY.

EXCUSÉS : Jean-Paul RONSIN, Nicolas VOLLE, Pierre PIRON, Alexis FAUCHEUX.

PROCURATIONS : Jean-Paul RONSIN à Mathieu LEVILLAIN, Nicolas VOLLE à Régine LEFEUVRE, Pierre PIRON à Raymond BLOUET, Alexis FAUCHEUX à Joseph THEBAULT.

SECRETAIRE de SEANCE : Elisabeth ABADIE.

OBJET : ARRET DU PROCES-VERBAL du 2 MARS 2026 (N°2026-029)

Monsieur Le Maire indique que le procès-verbal des délibérations du 2 mars a été transmis au conseil municipal, avec la convocation et la note de synthèse.
Il soumet son arrêt au vote du conseil municipal.

Vu l'article L2121-15 du CGCT, et le règlement intérieur du conseil municipal.

A l'unanimité, le conseil municipal arrête le procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 2 mars 2026 qui sera publié sur le site internet de la ville, et est affiché.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

MAIRIE DE BÉDÉE (ILLE-ET-VILAINE)